

## Grève à Air France : Le PDG Jean-Marc Janaillac met sa démission en jeu dans le cadre d'une consultation sur des propositions salariales



Jean-Marc Janaillac a indiqué qu'il allait consulter les salariés de la compagnie sur ses propositions salariales afin de tenter de sortir du conflit, qui connaît déjà son neuvième jour de grève.

Le PDG d'Air France, Jean-Marc Janaillac, va soumettre sa proposition de revalorisation salariale auprès des salariés. Cette consultation, sans valeur légale, va se dérouler par vote électronique à partir du 26 avril et jusqu'au début du mois de mai.

La direction d'Air France a récemment proposé un accord pluriannuel s'engageant pour des augmentations générales de salaire de 7% sur 4 ans. Cette décision comprend également des augmentations individuelles. Cette offre sera donc proposée aux salariés via la consultation orchestrée à la fin avril et au début du mois de mai. Elle a d'ores et déjà été rejetée par les syndicats représentatifs.

Le PDG d'Air France s'est exprimé dans le cadre d'une conférence de presse.

*"Je tirerai bien entendu toutes les conséquences du résultat de cette consultation. (...) Mon avenir personnel n'est rien au regard de l'immense enjeu qu'est l'avenir d'Air France."*

Les syndicats appellent d'ailleurs à "accentuer" la mobilisation. Le conflit a déjà coûté près de 220 millions d'euros, après neuf jours de grève. La compagnie fait face à un vaste mouvement de contestation dans le cadre d'une mobilisation pour les salaires. De nouvelles journées de grève sont attendues chez Air France pour le mois de mai.